**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Le cordonnier le plus mal chaussé**

Suite à une réunion provoquée par le front syndical ce lundi 4 mai après-midi, le Procureur Général de Liège, Monsieur de Valkeneer, a reçu les représentants syndicaux de la CGSP – CSC – SLFP.

Il a été débattu des mesures de sécurité sanitaires urgentes qui devaient être prises au sein des palais de justice et qui, à la grande désolation du personnel judiciaire, font défauts.

Il a été constaté par les délégations syndicales que les mesures de précaution établies par l’Arrêté Ministériel du 23 mars 2020, c’est-à-dire la distanciation sociale d’un mètre cinquante entre chaque personne ainsi que le télétravail à domicile, ne sont plus respectées à compter de ce jour dans les greffes et parquets du Royaume.

Nous avons également été informés que 2 700 000 masques FFP1 et FFP2 ont été saisis lors d’un contrôle par les services douaniers de l’aéroport de Bierset et que 300 000 sont destinés au personnel de l’Ordre Judiciaire; ceux-ci n’ont toujours pas été pris en charge par le SPF Justice !!!

Dès lors, le personnel de l’Ordre Judiciaire est amené à travailler dans des conditions non-conformes aux exigences de l’Arrêté Ministériel du 23 mars dernier.

Il s’avère que des audiences correctionnelles sont tenues dans les différents tribunaux du Royaume aux fins de condamner les justiciables pour le non-respect des mesures de sécurité sanitaires, alors que cette même justice ne respecte pas le prescrit de la loi !!!!

Une réunion de concertation est prévue au SPF Justice ce vendredi après-midi en présence des instances syndicales, du Directeur Général de l’Ordre Judiciaire et des représentants du Cabinet de Monsieur le Ministre de la Justice Koen Geens, qui semble lui-même être en difficulté pour porter un masque correctement.

**Personnes de contact pour la CGSP:**

|  |  |
| --- | --- |
| * Grégory Wallez   Secrétaire fédéral a.i.  0477 387 300 | * Marianne Dereze   Déléguée permanente  0474 85 15 08 |